

Semis d'un mélange d'espèces gélives dans un maïs semence avec un microgranulateur Delimbe placé sur une castreuse ou au Vicon dans le passage des « mâles » broyés.



PHOTOS: F. BOUCHET-LANNAT/CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT

Semer à la volée dans le précédent Une méthode rapide et économique

Semer son couvert à l'épandeur ou au Delimbe dans un précédent blé ou maïs semence est une méthode qui offre vitesse d'exécution, coût d'implantation réduit, et qui permet en outre de bénéficier de la fraîcheur conservée par la culture en place. La levée repose ensuite sur un apport d'eau suffisant, garanti dans les maïs par les derniers tours d'eau, et par un passage pluvieux dans les blés, plus probable que pour des semis de couverts plus tardif.

Dans le sud de la France, pas toujours simple d'avoir les conditions de pluviométrie nécessaires en fin d'été pour implanter un couvert: le « sec » s'installe couramment pour de longues semaines, ce qui compromet la réussite des couverts végétaux durant l'interculture. Aussi, dans une optique de « couvert réussi à moindre frais », des chambres d'agriculture ont testé l'implantation de

couverts à la volée directement dans la culture en place. Pour Ghislain Perdrieux, conseiller grandes cultures à la chambre d'agriculture du Tarn, l'objectif était de réussir un couvert dans un contexte réglementaire lié à un secteur en zone vulnérable. L'essai a été conduit en parcelle agriculteur avec un épandeur à engrais en 24 mètres (levé au maximum), ce qui a permis d'utiliser les passages de roues de



Couverts végétaux

traitement préexistantes. Le semis de trois modalités de crucifères (moutarde brune, radis et colza de ferme) a été réalisé la première semaine de juin dans un blé dur au stade grain pâteux.

« Semer sous couvert de la culture permet de bénéficier de sa fraîcheur et d'une hygrométrie bienvenue dans le contexte souvent chaud et sec du Sud-Ouest... Nous avons obtenu une levée peu homogène en raison d'un mauvais recouvrement des semences lors de l'épandage, mais sur les zones semées, le nombre de pieds levés par m² a néanmoins été satisfaisant, juge Ghislain Perdrieux. Le colza est l'espèce qui s'est le mieux comportée, avec un potentiel de production de biomasse intéressant. La moutarde et le radis ont quant à eux été plus décevants car ils sont très vite montés en graine avec le stress de la température estivale. » L'année de l'essai, une pluie quinze jours après semis a permis de garantir la levée du couvert. « Cette technique est intéressante car peu onéreuse, estime le conseiller, mais il faut éviter de l'appliquer dans un blé trop mature qui pourrait grainer au passage de l'épandeur. »

Maïs semence : des espèces gélives semées à partir de mi-août

Pour Fabien Bouchet Lannat, conseiller à la chambre d'agriculture du Lot, les essais ont porté sur des couverts semés à la volée dans des maïs semence, avec pour objectif d'enrichir en matière organique des parcelles fragiles (sols filtrants) en rotations maïs-tabac ou des monocultures de maïs semence. « La récolte tardive du maïs rendait difficile voire impossible la bonne implantation de couvert, qui ne bénéficiait alors plus de sommes de températures suffisantes. », explique le conseiller. Autre inconvénient, l'emploi d'herbicides de pré-levée dont la rémanence rend impossible le semis de couverts au printemps, par exemple au moment du binage.

Et enfin, cas spécifique au maïs semence, la multiplicité des interventions mécaniques ou humaines qui seraient néfastes au développement d'un couvert semé trop tôt. « Nous avons donc semé les couverts à partir de la deuxième quinzaine d'août, en fin de castration, justifie le conseiller. Le couvert bénéficie encore à cette période des dernières irrigations réalisées sur la culture. »

Deux méthodes ont été testées : l'une avec un épandeur Vicon dans les passages laissés par le broyage des mâles, et l'autre avec un microgranulateur Delimbe monté sur une castruse. « Les deux méthodes ont donné des résultats probants, mais le semis au Delimbe, possible en 12 mètres contre seulement 3 pour



Mélange de moutarde blanche, avoine diploïde et trèfle d'Alexandrie semé dans un maïs semence.

Le Vicon, permet de limiter le nombre de passages, souligne Fabien Bouchet Lannat. On pourrait même imaginer semer le couvert en même temps que l'on fait la dernière castration, ce qui n'engendrerait ainsi pas de passage supplémentaire. »

Les essais ont montré l'intérêt des espèces vesce de printemps, avoine brésilienne, trèfle d'Alexandrie et moutarde, toutes gélives de surcroît, ce qui simplifie fortement leur destruction.

Fabien Bouchet Lannat recommande de semer les couverts avec moutarde plutôt début septembre (pour éviter la montée à graine si l'automne est doux), quand ceux avec une proportion significative de légumineuses (qui nécessitent d'avantage de degrés-jours), sont plutôt à semer mi-août. Pour une cinquantaine d'euros par hectare, les essais font ressortir, dans les couverts avec moutarde, le mélange avoine diploïde 18 kg-vesce de printemps 8 kg-moutarde blanche 2 kg, ou avoine diploïde 18 kg-trèfle d'Alexandrie 5 kg-moutarde 2 kg. Pour des semis en août, on relève, pour un prix équivalent, le mélange avoine diploïde 20 kg-trèfle d'Alexandrie 5 kg, et enfin, plus cher (70 euros/Ha) mais très intéressant sur le plan agronomique, le mélange avoine diploïde 18 kg-vesce de printemps 12 kg-trèfle d'Alexandrie 5 kg.

« Nous allons également tester la gesse dans les mélanges », déclare le conseiller, convaincu de leur intérêt agronomique.

C. MILOU